

JOURNALIER – POSTE TEMPORAIRE

Service : Travaux publics
Supérieur immédiat : Responsable des travaux publics et/ou Direction des loisirs, de la culture et du tourisme

Sommaire du rôle :

Sous la responsabilité du responsable des travaux publics ou de la Direction des loisirs, de la culture et du tourisme, le titulaire du poste s'occupe de l'entretien et de la maintenance des équipements et immeubles municipaux ainsi que l'entretien du système routier de la Municipalité.

Responsabilités :

- Effectuer des réparations de base, menuiserie, plomberie et peinture aux édifices municipaux
- Nettoyer et faire la maintenance des équipements des bâtiments municipaux (administratifs et communautaires)
- Faire l'entretien des terrains de la Municipalité et des parcs, maintenir la propreté
- Entretenir la propreté des véhicules et des équipements municipaux
- Signaler toute amélioration requise aux infrastructures municipales et sportives
- Balayer à l'aide du balai mécanique
- Procéder au débroussaillage nécessaire à la propreté des lieux
- Procéder à l'installation, l'inspection, l'entretien et la réparation des lieux récréatifs et des bâtiments municipaux
- Assumer toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction et qui lui sont confiées par son supérieur

Travaux publics

- Entretien le système routier de la Municipalité (réparer et asphalter)
- Poser et réparer les ponceaux
- Localiser et inspecter la signalisation routière, la réparer au besoin
- Signaler toute amélioration souhaitable à la signalisation
- Procéder à la collecte des matières résiduelles et des objets qui nuisent à la propreté des lieux
- Agir comme signaleur lors de travaux sur la route
- Assurer l'entretien et le bon déroulement des activités à l'écocentre

Loisirs

- Assurer l'accueil des usagers
- Assurer la propreté des lieux, travaux de conciergerie
- Veiller au bon fonctionnement des activités et au respect de la réglementation en vigueur
- Effectuer la surveillance et la sécurité lors d'activités ou d'évènements spéciaux
- Organiser et nettoyer les salles lors d'évènements
- Commander le matériel nécessaire à l'exécution de ses fonctions

Exigences :

- Permis de conduire, classe 5
- Détenir un secondaire 5
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires
- Connaissances en matière de Santé et Sécurité
- Expérience en milieu municipal un atout

- Toute expérience jugée pertinente pourra être considérée en complément ou remplacement d'éléments

Compétences requises :

- Adaptation au changement
- Engagement et esprit d'équipe
- Relations interpersonnelles
- Souci de la qualité du travail
- Assiduité et ponctualité
- Capacités physiques

Salaire et conditions d'emploi :

Le poste de journalier est un poste temporaire temps complet, à raison de 40 heures par semaine, réparties sur un horaire flexible de sept (7 jours), du lundi au dimanche. La rémunération, les conditions et les avantages sont établis en fonction de la convention collective en vigueur.

Prière de transmettre votre curriculum vitae à l'attention de Madame Mélanie Marion, Directrice des loisirs, de la culture et du tourisme, au plus tard le vendredi 17 juillet 2026 à 16h.

Courriel : loisirs@stcomelanaudiere.ca

Adresse : 1661-A, rue Principale, Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.